



AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

VLA-AOP-TEC-202102-FMAEBI

FOURNITURE DE MATÉRIEL AQUEDUC ET ÉGOUT, REHAUSSEMENT ET BORNE INCENDIE
DU 1^{ER} JUIN 2021 AU 31 MAI 2022

DESCRIPTION DU PROJET

La Ville de L'Assomption demande des soumissions pour la fourniture de matériel aqueduc et égout, rehaussement et borne d'incendie.

DOCUMENTS

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus par le système électronique d'appel d'offres à l'adresse www.seao.ca, pour les entreprises inscrites à ce service. Pour s'y abonner ou pour toutes autres questions, les entreprises peuvent communiquer avec le SEAO par téléphone au 514 856-6600 ou au 1 866 669-7326 (pour l'extérieur) ou en consultant le site Internet www.seao.ca en stipulant le numéro de référence VLA-AOP-TEC-202102-FMAEBI, à compter du **18 février 2021**. L'obtention des documents est assujettie à la tarification établie par le SEAO.

Pour tout renseignement, le soumissionnaire devra communiquer, par écrit seulement, avec André Boisvert, chef de division de l'approvisionnement de la Ville de L'Assomption, par courriel à l'adresse appelloffres@ville.lassomption.qc.ca, et ce, au minimum quatre (4) jours avant l'ouverture des soumissions afin de permettre à un responsable du projet de répondre à toutes les demandes avant l'ouverture des soumissions. Toutes les demandes reçues passé ce délai risquent de ne pas être considérées.

Les réponses seront communiquées par écrit à tous les soumissionnaires. Lorsqu'une réponse a pour conséquence de modifier les exigences du devis, cette réponse devra être présentée sous forme d'addenda.

EXIGENCES

Seules les soumissions présentées par un fournisseur ayant un établissement au Québec ou ayant un établissement dans une province visée par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicables à la Ville seront considérées.

De plus, le soumissionnaire devra s'assurer de déposer la déclaration du soumissionnaire remplie et signée, à défaut de quoi, la soumission sera automatiquement rejetée.

DATE ET ENDROIT DE RÉCEPTION

Seulement l'original et trois (3) copies du formulaire de soumission et ses annexes devront être déposées dans des enveloppes scellées et identifiées « **Fourniture de matériel aqueduc et égout, rehaussement et borne d'incendie** », à la réception du Bureau du citoyen et de la ville intelligente du Complexe municipal de la Ville de L'Assomption, sise au 2^e étage du 781, rang du Bas-de-L'Assomption Nord, à L'Assomption (Québec) J5W 2H1, **avant neuf heures (9 h), le mercredi 10 mars 2021**, et seront ouvertes publiquement le même jour, au même endroit.

La Ville de L'Assomption ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais quelconques, ni obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à L'Assomption, le 18 février 2021.

André Boisvert
Chef de division de l'approvisionnement
Services techniques